

# LA VIE OUVRIÈRE EN FRANCE...

## L'ALCOOLISME: (1ère partie).

Si, parmi ceux qui auront bien voulu suivre jusqu'ici cet essai d'enquête sociale, il s'est trouvé un de ces hommes à courte vue qui tranchent les questions les plus complexes à l'aide de solutions toutes faites, il n'aura pas manqué de s'écrier vingt fois, au cours de sa lecture: «*Malheureux, l'ouvrier l'est, sans doute; mais n'est-ce pas sa faute! Qu'il supprime les dépenses de boisson, et son budget reprendra l'équilibre*». Pour ces hommes, en effet, la misère et la dépression des classes laborieuses ont moins pour causes l'excès de travail, la modicité du salaire, les troubles organiques dus à la privation de soins, que la passion de l'ivresse, le culte de l'absinthe, le quotidien pèlerinage aux alambics des assommoirs. Et comme eux, le demi-bourgeois, cet hybride qui touche au peuple par son dénûment et aux classes supérieures par son orgueilleuse sottise, s'en va répétant sur tous les tons: «*Nous, fraterniser avec l'ouvrier? Plus souvent. Qu'il déserte d'abord l'estaminet pour vivre, à notre exemple, au foyer familial; alors on verra. Jusque-là point de familiarité entre la redingote et le bourgeron!*». Eh! bien, voyons ce que vaut ce reproche.

Une méthode d'argumentation facile, mais sans valeur parce que la faute d'un individu n'efface ni n'excuse celle d'un autre, consisterait à calculer la consommation respective en boissons alcoolisées des classes riches et des classes pauvres. On saurait ainsi (car l'expérience serait surabondamment concluante) quel cas il faudrait faire du dédain professé pour la clientèle des bars populaires par l'élégant ivrogne qu'une voiture soustrait à la malignité publique, et l'on reconnaîtrait que, comme le pharisien de l'Évangile, celui-ci voit la paille qui gêne l'œil du voisin d'un œil obscurci par une poutre. Il est certain qu'un grand nombre d'ouvriers sont imprévoyants et sans conduite; mais dans quelle classe de la société ne rencontre-t-on pas l'inconduite, l'imprévoyance et le désordre? Et aux vertus qu'on exige du prolétaire, combien de bourgeois seraient dignes de l'être?

Quoi qu'il en soit, nous ne faisons nulle difficulté de repousser ce mode de discussion, et, loin de vouloir céler les défauts du peuple, nous les dénombrerons avec la même abondance de détails que nous avons mise à peindre sa misère.

Nous avons déjà dit (ch.VI) que la consommation des boissons est la seule qui, depuis près de quatre-vingts ans, ait subi une augmentation croissante. Voici, d'après M. Armand Husson (1), le tableau de la consommation de l'alcool à Paris, de 1825 à 1854:

	Alcool pur réduit à 45° centésimaux (hectolitres)	Par personne et par an (litres)
De 1825 à 1830 (moyenne de 6 ans).	69.071	8,96
De 1831 à 1835 (moyenne de 5 ans).	72.315	8,74
De 1836 à 1840 (moyenne de 5 ans).	91.538	10,15
De 1841 à 1843 (moyenne de 5 ans).	110.762	11,14
De 1846 à 1830 (moyenne de 5 ans).	116.200	11,03
De 1851 à 1854 (moyenne de 4 ans).	137.318	13,04
De 1851 à 1854 (y compris 5.728 hectolitres consommés consommés aux barrières par les habitants de Paris).	150.047	14,25

(1) *Loc. cit.*, p. 224.

Jusqu'en 1854, on ne connaissait guère en France que les eaux-de-vie de vin. Mais à partir de cette époque, la fabrication des alcools d'industrie prit un développement extraordinaire. En 1886, la production des eaux-de-vie de vin qui était avant 1834 de près de 900.000 hectolitres est descendue à 19.000. Depuis, elle a quelque peu augmenté. Outre le cidre, le poiré, les betteraves, le blé, les pommes de terre et les fruits, tels que les prunes, les mûres, framboises, groseilles, cerises, baies de sureau, on fait aujourd'hui de l'alcool avec le riz, le maïs, le sarrasin, le seigle, l'orge, l'avoine, le millet, les haricots, les pois, les lentilles, les glands verts, les topinambours, etc... En un mot, la production de l'alcool d'industrie atteint actuellement 2.123.110 hectolitres, c'est-à-dire que l'alcool de vin n'entre plus que pour 3 ou 4% dans la consommation.

Quelques mots maintenant sur celle-ci. Si nous remontons à 1850, nous trouvons que la consommation de la France s'évaluait à environ 146 centilitres (il s'agit d'alcool pur) par habitant. En procédant par périodes décennales, nous constatons que la progression croît avec une régularité mathématique, malgré l'augmentation à certains moments des droits votés par les Chambres. En 1860, la consommation est de 227 centilitres; en 1871, de 281 ; en 1881, de 391; en 1892, de 456. En 1893 seulement elle a fléchi et s'est abaissée à 432 centilitres.

Le titre moyen des eaux-de-vie vendues au petit verre étant de 30°,50, il en résulte que la consommation sans distinction de l'âge ni du sexe de la population est de 1,216 centilitres par tête et par an. Mais, si l'on défalque les femmes, les enfants et ceux d'entre les adultes qui ne consomment pas habituellement d'alcool, si l'on admet qu'un huitième de la population constitue le véritable consommateur, la consommation moyenne par personne est de 97 litres 28, soit 3.791 petits verres par an. Il est bien entendu que cette statistique comprend les kirschs, bitters, absinthes, et autres liqueurs alcooliques, diluées ou non. Même si l'on admet que tous les adultes consomment des alcools et que l'on prenne, par exemple, le chiffre des électeurs inscrits, on arrive encore, à une moyenne de cinq petits verres par jour.

La moyenne de la consommation de chaque département est très variable. Voici comparativement ceux où elle atteint les limites extrêmes:

Départements à consommation élevée	Par tête et par an  (litres)	Départements à consommation réduite	Par tête et par an  (litres)
Seine-Inférieure	13.58	Haute-Savoie	0.81
Somme	10.06	Gers	0.92
Calvados	9.60	Landes	1.01
Eure	9.42	Lozère	1.25
Oise	9.32	Vendée	1.29
Aisne	8.38	Savoie	1.40

Après le département de l'Aisne, viennent, dans l'ordre, ceux du Pas-de-Calais, avec 7 litres 46; de la Manche, 7 litres 29; de la Seine et des Bouches-du-Rhône, avec 7 litres chacun; du Rhône, avec 6 litres; de la Gironde, avec 5 litres.

Les villes qui paient à l'alcool - et à l'alcoolisme - le tribut le plus élevé sont: en première ligne les ports de mer: Cherbourg, le Havre, Rouen, Boulogne-sur-Mer, Lorient, Brest; puis Clermont-Ferrand, Caen, le Mans, Versailles. Le pasteur Bianquis a pu énoncer dans un rapport au congrès tenu à Montauban par l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales (2), que dans certaines régions, en Normandie, en Picardie, en Flandre, un homme passe pour «sobre et tranquille» s'il ne boit qu'un demi-litre d'alcool par jour. - M. Salis, député de l'Hérault, a fait connaître à la Chambre (3) que, dans diverses parties de la Touraine, on paie les ouvriers agricoles moitié en argent, moitié en alcool frauduleux; que dans l'Oise les enfants mêmes boivent de l'alcool et se présentent ivres devant l'instituteur. De toutes les villes observées, celle de Tourcoing est la plus sobre. Sa consommation ne dépasse pas 14 litres par tête et par an.

(2) Travaux du congrès de Montauban, in-8°, Fischbacher, 1895.

(3) Débat sur le privilège des bouilleurs de cru, juin 1895.

Enfin, si nous comparons la consommation moyenne respective de quelques Etats d'Europe et des Etats-Unis, nous obtenons l'échelle suivante: Belgique, 491 centilitres; Autriche-Hongrie, 463; France, 456; Pays-Bas, 449; Allemagne, 440; Russie, 307; Etats-Unis, 282; Grande-Bretagne, 270.

Pendant la période de 1885 à 1892, les quantités d'absinthe frappées par la régie se sont élevées de 57.732 hectolitres à 129.670 hectolitres. Comme les absinthes livrées au commerce ne titrent que de 40 à 65 ou 70°, on peut évaluer à 260.000 hectolitres (68 centilitres par tête) la consommation générale et à 65.000 hectolitres ou 260 centilitres par tête celle de Paris.

Cette augmentation du débit des boissons alcooliques a produit, depuis surtout l'abrogation par la loi du 17 juillet 1880 du décret du 29 décembre 1851, qui soumettait l'ouverture d'un cabaret à l'autorisation préalable, un accroissement proportionnel des estaminets et des cafés. En 1869, on comptait en France 365.875 cabarets ou débits de boissons; en 1892 on en comptait 417.558, à quoi il faut ajouter 27.000 débits à Paris. Cela fait environ un débit par 80 habitants. C'est moins qu'en Belgique, dit M. Chailley-Bert (sans doute pour consoler son patriotisme), où l'on en compte un par 39 habitants; mais c'est hors de toute proportion avec les besoins réels de la population (4).

Ces détails généraux donnés, il s'agit de savoir: 1- ce que consomme d'alcool la classe ouvrière; 2- pourquoi elle en consomme; 3- quelle est la composition des spiritueux qui lui sont vendus.

(A suivre).

**Fernand et Maurice PELLOUTIER.**

-----